



Groupe thématique « Tourisme Responsable »

Réunion 30 juin 2009

à Cités Unies France

9, rue Christiani

75018 Paris

---

## Rappel des objectifs de la réunion

---

Pour la première fois, la réunion abordait spécifiquement une zone géographique : l'Europe. Au sein du premier bassin émetteur mondial, l'Europe est au cœur d'un enjeu stratégique de développement de sa destination. Le constat de problématique rurale, de développement local et d'enclavement perdure dans les Pays de l'Est notamment. Pays d'accueil touristique, la France bénéficie d'une ingénierie touristique développée autour du développement local et d'une offre alternative reposant sur un développement intégré apportant de la valeur ajoutée aux activités existantes.

---

## Introduction

---

**M. Jean-Claude Mairal**, président du Groupe Tourisme responsable de CUF, Vice-président de la Région Auvergne a présenté des éléments de contexte lié à cette entrée géographique. Fortement concentré sur le continent Africain, le tourisme responsable tends à se développer dans des territoires sujets à des problématiques de développement en Europe. Leur accessibilité relative et proximité à l'Union Européenne en font des territoires mal identifiés comme territoires à potentialité touristique. Des initiatives existent en matière de coopération décentralisée porteuses de bonnes pratiques. La similitude des problématiques à des échelles de temps différentes peut être un atout pour faire évoluer tant l'image, la qualité de vie et une prise de conscience collective sur l'intérêt d'un développement durable au profit des populations.

---

## Présentation de la Plateforme coopération et tourisme

---

*Mlle. Anne-Claire Gaudru, Chargée de mission au pôle tourisme responsable de Cités Unies France*

En 2008, une déclaration d'intention de partenariat signée par 5 ministères français, l'AFD, le Sénat et CUF, a officialisé la Plate-forme coopération et tourisme. L'initiative de ce groupe de travail multi acteur est le fruit d'un engagement de longue date des partisans du développement local par le tourisme.

Ayant vocation à impulser une concertation et une plus grande cohérence entre les acteurs institutionnels, les collectivités territoriales et les porteurs de projet, la Plate-forme a l'ambition de mener des projets pilotes partagés entre les membres. Ils seront la phase opérationnelle d'une démarche de réflexion développée en amont depuis plusieurs années.

L'exposé a permis de faire un récapitulatif historique sur les forces ayant générées la création de la plate-forme. Cheminement d'acteurs impliqués dans un agenda d'événements fondateurs du développement durable et des problématiques territoriales, la Plate-forme est aujourd'hui dans une phase de structuration autour des signataires travaillant à une méthodologie et une mise en œuvre partagée des actions de la Plate-Forme.

En effet, aux convictions individuelles s'oppose le manque de synergie qui ralentit considérablement le développement efficace : cloisonnement au sein des collectivités ou entre collectivités, flou sémantique, approche sectorielle, difficulté à envisager le tourisme dans sa globalité et sa transversalité.

La Plate-forme incarne véritablement l'aboutissement d'une démarche et le passage à l'acte vers un travail multi acteur et interministériel, coordonné par le secrétariat attribué à Cités Unies France.

Les forces de la Plate-forme résident dans l'apport d'une dimension fédératrice (pour tout type d'acteurs), d'un cadre opérationnel de production de l'ingénierie touristique, d'une méthodologie pointue et innovante ainsi qu'une volonté affirmée de créer des alternatives au tourisme de masse, plus redistributif des richesses générées, reposant sur le développement durable.

Elle répond en trois axes à ses objectifs : exemplarité, mutualisation et capitalisation.

Jean-Claude Mairal, co-président de la Plate-forme ( avec Antoine Joly), a tenu à ajouter le caractère innovant et consensuel d'une initiative multi acteur. L'ouverture et le cadrage d'une telle démarche demande des préparations pour une mutualisation optimum. Ainsi, la réflexion amont sur les modalités et les axes stratégiques est un préalable, qui limite l'ouverture à l'ensemble des acteurs, aujourd'hui représenté par le noyau dur des partenaires.

---

### Présentation des initiatives TRES et EARTH et leurs objectifs

---

*Julien Buot, Coordinateur de l'ATES. Pour consulter les membres de l'ATES, et la newsletter faisant état de l'implication du réseau [www.tourismesolidaire.org](http://www.tourismesolidaire.org)*

Fédérant 23 opérateurs, l'ATES fait un constat majeur sur son activité: le nombre de voyageurs augmente (6000 pax en 2008). Sur un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros (hors aérien), 10% est utilisé au travers des fonds de solidarité mis à disposition des autorités locales pour mener des projets d'amélioration des conditions de vie des populations locales, souvent en lien avec des acteurs de la coopération décentralisée.

Comme l'indique son slogan « voyager au plus près du Monde et de ses habitants », l'ATES prône un développement local respectueux des trois axes de développement durable, qui se traduisent comme suit dans la philosophie des voyages proposés: Favoriser des temps de séjour plus long, utiliser des énergies renouvelables via des taxes, lutter contre l'exode rural via le développement agricole.

L'ATES est de fait investie dans une logique de réseau, qui depuis sa création en 2006, la place parmi les acteurs phares du tourisme éthique et solidaire. C'est naturellement que l'ATES s'est engagée dans une campagne d'information et de sensibilisation aux formes alternatives de tourisme à l'échelle de trois pays européens intitulée TRES. Émanation d'un travail concerté entre deux réseaux de solidarité et d'éducation au développement, le CADR (Région Rhône-Alpes-France) et le CISV (Région Piémont-Italie), l'initiative TRES appuie à la mise en place d'outil pédagogique réalisé par des partenaires spécialisés dans l'objectif de restituer des bonnes pratiques existantes.

Dans le même ordre d'idée, l'ATES acteur d'une scène européenne engagée a été partie prenante dans la création de EARTH (*European Alliance for Responsible Tourism and Hospitality*). Ce sont **25 organisations** engagées dans la recherche et le développement du tourisme durable, responsable, équitable et solidaire de six pays européens (**Italie, France, Allemagne, Espagne, Royaume Uni, Belgique**) qui ont participé à la fondation de EARTH.

L'un des premiers chantiers en réflexion a été de trouver une définition partagée. L'objectif est de développer un marché européen en réseau, à l'image des premières passerelles entre le tour-opérateur français *Vision du Monde* qui propose certains de ses séjours auprès d'un autre tour opérateur italien du réseau.

Répondant à une même philosophie, le réseau permet une captation de la clientèle optimisée et une offre élargie ainsi que le développement d'une opinion publique sur le sujet. Sa capacité à répondre à des appels à projets intereuropéens donne une grande force à EARTH, cohérente avec son activité de lobby politique et financier en faveur du tourisme responsable.

---

### La structuration des acteurs locaux vers une démarche de tourisme responsable en Bosnie : les besoins et les attentes d'une coopération

---

*Christine Faucon, Présidente de l'Association Enfant Europe Bosnie. [www.tourisme-equitable-bosnie.com](http://www.tourisme-equitable-bosnie.com) pour consulter les offres de séjours.*

L'action en Bosnie a débuté par un jumelage avec une collectivité territoriale, qui s'est renforcée durant la guerre. À la fin des conflits, l'Association s'est investie auprès des populations en retour et dans l'accompagnement au développement agricole.

Véritablement actrice de la reconstruction, Enfants Europe Bosnie a généré la structuration de l'organisation agricole grâce des formations, la création d'association de locaux sur le modèle des CUMA et un appui logistique de matériels agricoles. Le suivi des initiatives s'est construit sur l'écoute des besoins et la proposition d'appui adaptés via des experts du développement local et agricole (Accueil Paysan, éleveur sans frontière, CCFD...) mais surtout en mettant un point d'honneur à l'autonomie des acteurs en trame de fonds d'une liberté de décision concertée.

Ainsi, l'idée de développer des services touristiques est née de leur volonté de diversifier leur économie relativement limitée. Appuyés par les conseils méthodologiques de l'Association, les acteurs se sont constitués en association de tourisme responsable reconnue par le gouvernement bosniaque en 2008.

Rapidement, la question de l'offre (confort, service,...) a été le point d'entrée de l'Association, qui apportait la connaissance de la demande en matière touristique. La question de l'évaluation par l'audit est une étape nécessaire et un gage de durabilité pour le référencement et la structuration de la filière touristique.

Aujourd'hui, l'Association est limitée dans sa volonté de commercialiser les séjours construits autour des acteurs qu'elle accompagne. La constitution de l'association locale sur place (Sarajevo) permettra à terme d'être une agence réceptive et de promotion de ce tourisme alternatif et complémentaire aux activités agricoles.

Aujourd'hui, l'association agit en dehors de tout cadre de coopération et sent qu'elle manque de relais politique, qui limite l'inscription de ses actions dans un cadre plus large d'appui national voire transfrontalier au développement touristique.

La formation des élus aux questions de développement par l'ouverture au tourisme et la sensibilisation aux questions de l'eau sont des sujets qui nécessitent l'appui de la coopération décentralisée pour renforcer les initiatives existantes.

Les bons résultats sur les circuits construits au Nord ne présagent pas du même développement au sud, où les locaux ont une attitude différente vis-à-vis du tourisme. L'Association tente de mobiliser les migrants de ces territoires qui se montrent eux aussi assez réticents. Le tourisme repose sur la volonté et les ressources locales et leur mise en valeur. L'attractivité dépend beaucoup de l'ouverture à l'autre, de l'accueil et de la capacité à se comprendre et à s'accepter.

---

### **Le développement des espaces ruraux par le « tourisme responsable » : l'exemple de la Croatie**

---

*Jean-Marie Perrier, Président d'Accueil Paysan depuis 6 ans. Paysan de profession.  
[www.accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com), consulter les fiches techniques de présentation*

Plus de 20 ans d'expériences en France et plus de 10 au niveau international, avec 23 pays, font d'Accueil Paysan, un acteur reconnu dans la mise en place d'un tourisme équitable et responsable. Membre de l'ATES et de Peuples et Cultures, Accueil Paysan illustre son implication auprès des acteurs stratégiques du territoire (culture, société et activité agricole). Cette activité ne fait pas d'Accueil Paysan un voyageur mais plutôt un « label », certifiant un type d'acteur.

Avec 300 lieux d'accueil dans plus de 23 pays, Accueil Paysan a accompagné la démarche qui aujourd'hui est portée par des associations autonomes, notamment en Europe, en Roumanie, Arménie, Georgie, Croatie, et Bulgarie.

Considérant le tourisme comme facteur de développement économique et social, il cherche à soutenir des actions de développement promouvant une agriculture durable, et un tourisme équitable dans le respect des populations locales. Ainsi, les « paysans-accueillants-aménageurs » sont accompagnés pour mettre en place un accueil touristique et social en relation avec tous les acteurs du développement local. Cet accompagnement permet la mutualisation entre les adhérents au réseau sur un même territoire, de tisser des liens, et d'être vecteur d'un développement économique sur des territoires ruraux. Dans certains pays, cette forme d'accueil devient alors un modèle de développement touristique à l'international.

L'expérience du réseau Accueil Paysan montre que le maintien d'exploitations, l'installation et la création d'emplois sont possibles pour des projets reliant activités d'accueil et de production.

La demande faite à la Fédération Nationale d'Accueil Paysan, dans le cadre de la coopération décentralisée, porte sur différents axes, partant de l'audit, en passant par la formation, et l'accompagnement à la fois individuel, mais aussi collectif, pour la mise en place de la vie associative, jusqu'à la promotion des structures adhérentes..

Aujourd'hui, la préoccupation d'Accueil Paysan se porte sur la Croatie, avec un groupe d'acteurs présent dans la région de Dubrovnik, mais avec une invitation à continuer à développer cette forme de tourisme à l'intérieur du pays.

Accueil Paysan souhaite aller à la rencontre de cette population rurale et paysanne moins favorisée, et cherche donc à attirer l'attention de collectivités territoriales présentes ou qui auraient des projets de coopération décentralisée dans ce pays pour réfléchir à une action commune ou à l'enrichissement des actions déjà menées.

La coopération décentralisée apporte un cadre facteur de viabilité aux démarches. La dimension politique et l'approche de la problématique de développement local dans des collectivités enclavées autour de la question agricole est au cœur de la stratégie de certains territoires en France. Dans le cadre de projet de territoire à territoire, les compétences et engagements locaux s'enrichissent des expériences sur des territoires similaires sur le mode du dialogue et de la mutualisation. C'est pourquoi accueil paysan recherche aujourd'hui des collectivités impliquées en Croatie pour mener à bien son action en partenariat.

---

### **Partenariat autour des projets de tourisme responsable en Arménie**

---

*Céline Ducroux, ville de Vienne, Projet de structuration des acteurs du tourisme en Arménie*

Les Villes de Vienne, Grenoble, Romans sur Isère et le Conseil Général de l'Isère mènent depuis plusieurs années des actions de coopération au sein de leurs territoires partenaires respectifs en Arménie : il s'agit des Villes de Goris (partenaire de Vienne), Sevan (partenaire de Grenoble), Vardénis (partenaire de Romans sur Isère) et de la Préfecture du Guégharkunik (partenaire du CG de l'Isère).

La dynamique de concertation actuelle entre les différentes collectivités partenaires de ce programme a été initiée dès 2006. Plusieurs rencontres successives ont permis depuis de renforcer la connaissance des activités de chacun et de mettre en place dès l'année 2007 un processus de mutualisation des actions dans le domaine du tourisme, facteur de développement local et durable, de la francophonie, du désenclavement des territoires et des NTIC.

En 2007 et 2008, les collectivités françaises participant à ce programme ont bénéficié d'un cofinancement du Ministère des Affaires étrangères, sur l'appel à projets de la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Locales.

Pour 2009, ces 4 collectivités françaises et leurs partenaires arméniens ont souhaité s'inscrire dans la dynamique lancée par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de sa coopération avec l'Association Républicaine des Communes d'Arménie. Elles proposent un projet qui poursuit des objectifs de développement des territoires partenaires par le développement d'un tourisme facteur de développement local et durable, la valorisation de la francophonie et la création d'une synergie locale autour des projets de coopération par la mise en réseaux sur place des acteurs des différentes collectivités arméniennes.

Cette démarche se décline en trois axes principaux : l'appui aux acteurs locaux arméniens dans le domaine du tourisme, le renforcement des capacités locales en Arménie et la promotion et l'accès à la francophonie. Chaque collectivité territoriale garde son identité propre en menant des actions de son propre chef, mais doit participer avec ses compétences au projet commun.

Par ailleurs, de manière transversale, ce projet entend intégrer le développement durable au sein des programmes de coopération décentralisée menés par chacune des collectivités partenaires.

Les Villes de Romans sur Isère, Vienne et Grenoble ont signé en avril 2004 la « Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable »<sup>1</sup>. Dans cette optique, on ne peut

---

<sup>1</sup>

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article216>

prétendre être porteur de développement durable sans se préoccuper de solidarité internationale, ce qui encourage l'émergence de coopérations décentralisées appelées « durables ». Ceci se concrétise à travers 4 points, dans une approche transversale et globale :

a) *Aspect social* : Ce projet entend appuyer les structures partenaires dans les activités qu'ils ont eux-mêmes identifiées et qu'ils souhaitent développer avec notre soutien. Il a donc dès le départ pris en compte les critères d'accessibilité sociale, culturelle et économique indispensable à un projet viable.

Il incite à l'ouverture à l'autre, à une implication citoyenne, échanges entre visiteurs et visités pour valoriser sa ville et permettre une meilleure compréhension des différences culturelles.

b) *Aspect économique* : En promouvant un tourisme plus équitable, ce projet permet de partager modestement les revenus générés par le tourisme en en faisant bénéficier les plus pauvres, et les territoires qui en sont généralement exclus.

Ce projet a, dès le départ, pris en compte les moyens dont disposaient les partenaires (habitants, associations, collectivités territoriales) puis a appuyé les compétences des membres en leur proposant un appui et une formation en fonction de leurs besoins identifiés.

c) *Aspect environnemental* : Ce projet permet essentiellement une sensibilisation des parties prenantes à la richesse de leur patrimoine culturel et paysager et la valorisation par le tourisme pour une meilleure appropriation d'un environnement souvent vécu de manière contraignante (climat rude, isolement, conditions de vie difficiles).

Il permet une conscientisation sur la nécessité d'améliorer le cadre de vie et la propreté de la ville

d) *Aspect gouvernance* : Ce projet met la concertation avec les acteurs locaux (élus, associations et bénéficiaires) au coeur du dispositif et entend informer plus largement la population locale. Le renforcement de la capacité des acteurs notamment sur les aspects techniques mais aussi organisationnels appuie le développement de la vie associative. Ainsi, certains projets résultent directement de l'initiative des habitants qui ont été accompagnés dans leur démarche.

---

### **Qualicities : Un label pour une gestion qualitative du tourisme**

---

*Christian Mourisard, Président de AVEC (Association des Villes Européennes de Culture) et adjoint au maire de Arles en charge du Patrimoine, Coopération Décentralisée et tourisme à la ville de Arles. [www.avecnet.net/](http://www.avecnet.net/)*

Le label part de la volonté d'utiliser le patrimoine comme un levier économique très important. Non seulement le patrimoine humain mais aussi l'ensemble des patrimoines existants. Le patrimoine au départ est le fruit d'une réflexion sur les besoins des usagers, la qualité des services et l'intert des services administratifs. Cette vision territoriale et empirique est souvent plus portée par les techniciens que par les élus.

La question du patrimoine étant souvent un élément récurrent d'un mandat à l'autre, le besoin d'évaluer l'action menée s'est avéré important pour les acteurs politiques.

L'appel à projet a été remporté par l'AFNOR, qui aujourd'hui est référent technique.

Au départ, Qualicities est perçu comme un label supplémentaire aux côtés de ceux des Villes et Pays d'art et d'Histoire, de l'Unesco...Il faut donc communiquer et mettre en lumière son approche spécifique.

Ce label n'est pas une finalité mais une méthodologie pour une meilleure mise en valeur des patrimoines. Il est un outil de mise en œuvre d'une politique de valorisation des ressources locales émanant d'une démarche qualité. Le référentiel des exigences du label Qualicities recense tous les critères à mettre en place pour s'assurer que la collectivité atteigne une gestion durable reposant sur de bonnes pratiques.

L'évaluation est le point fort du label, qui ne se contente pas des actions mais de leur impact durable (audit tous les 3 ans). Aujourd'hui, le processus de labellisation fait l'objet de nombreuses demandes. 6 villes sont labellisées : Belgique (Anderlecht), France (Arles, Pézenas, Vienne), Malte (Birgu), Portugal (Evora).

---

## Questions diverses

---

La question sémantique sur ce « tourisme autrement » a encore fait débat et il est vrai qu'il existe de multiples définitions suivant l'orientation du tourisme développé mais le terme de « tourisme responsable » se traduit de manière générale en opposition au tourisme de masse. Cependant, il est quelques fois un complément, une opportunité d'ouverture vers l'arrière pays, hors des sentiers battus des sites de tourisme de masse.

Concernant la place et le rôle des Tours Opérateurs dans la coopération décentralisée, il a été mentionné le partenariat de Vision du Monde, association voyageur de tourisme équitable, avec la ville de Romans-sur-Isère. Les T.O peuvent apporter des appuis techniques au niveau commercial, communication et marketing, notamment, indissociables de la notion de tourisme. De même, leur connaissance du terrain est un atout intéressant à exploiter pour les collectivités.

D'autre part, il a été souligné l'importance de ne pas radicaliser le tourisme responsable en le limitant exclusivement à l'accueil chez l'habitant, sinon ce tourisme resterait une « niche », un tourisme réservé aux militants. Le développement durable et l'idée de responsabilisation des acteurs doit s'intégrer aux autres formes de tourisme afin de sensibiliser le plus grand nombre de touristes à la nécessité de consommer et voyager autrement.

Concernant l'exemple de projet de tourisme responsable menée par 4 collectivités de l'Isère en Arménie, il a été souligné le grand intérêt de cette démarche de travail en partenariat. Elle permet une vision large, un échange de bonnes pratiques, d'accepter ses erreurs et de se remettre en question. Il en est de même côté arménien : les acteurs du tourisme responsable autrefois concurrents sont aujourd'hui partenaires.

Le rôle des élus a été abordé, en parallèle à celui des techniciens, en définissant les missions de chacun et leurs complémentarités. Il a été rappelé que les techniciens ne doivent sensibiliser les élus sur les problématiques qu'ils traitent afin qu'elles rentrent dans leur « paysage visuel » et que ces derniers mettent à profit leur connaissance du terrain.